COMMUNE DE MONTREUX

COMMUNE DE MONTREUX

COMMUNICATION

DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

relative aux éventuels frais supplémentaires liés à l'édition 2024 du Montreux Jazz Festival (MJF)

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

L'édition 2024 du Montreux Jazz Festival élargie suite à la fermeture du 2m2c pour travaux pourrait engendrer des frais supplémentaires ; un compte d'attente a été ouvert afin de couvrir les dépenses y relatives.

En cas de dépassement du seuil de CHF 50'000.-, ce compte sera régularisé par le dépôt d'un préavis, à l'automne 2024.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre acte de la présente communication.

Ainsi adoptée par voie de circulation, le 14 mai 2024

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic	Le Secrétaire municipal
O. Gfeller	S. Varrin

L.S.

Annexe(s) : -